

## Congés

Il a été demandé à des agents de statut privé, de stipuler par écrit qu'ils renoncent à leurs congés de fractionnement, liés aux 10 jours de CP consécutifs non pris dans la période principale (du 1<sup>er</sup> mai au 30 septembre).

**Le SNU, dénonce cette pratique** qui ne se fonde sur aucune base juridique ! Et qui oblige les managers à exercer une pression supplémentaire sur les agents.



**Rappel :** les congés doivent être posés sous l'outil **Horoquartz** uniquement.

*En réponse à une réclamation, la direction estime que le délai raisonnable de réponse au dépôt de congés est d'un mois avant celui-ci.*

## Arrêt maladie et Mi-temps thérapeutique

**Nouveau :** Les agents en arrêt maladie passant en demi-traitement reçoivent un courrier du service RH leur informant des incidences financières à venir sur leur salaire.

Dès connaissance, d'un agent en mi-temps thérapeutique, le service paye transmet, par flux dématérialisé, une attestation de salaire à la sécurité sociale à la fin du mois. La sécurité sociale prend environ une quinzaine de jours à le traiter.

**Rappel :** vous devez impérativement déposer votre arrêt maladie dans un délai de 48 h à la sécurité sociale et à votre employeur.

**Ticket restaurant :** Dans le cadre d'un mi-temps thérapeutique, il est attribué 1 ticket restaurant par journée complète travaillée (matin et après-midi).

## QVT

Dans le cadre de la QVT des espaces d'expression doivent se tenir dans chaque agence, à minima 2h par trimestre. Dans certaines agences ceux-ci ont déjà été mis en place, pour les autres, les animateurs sont en cours de formation et devrait démarrer prochainement.

## Immobilier

**Ste Clotilde :** le groupe de la climatisation centralisé va être changé, commande en cours, réparation prévu pour le mois de juillet.

**Ravine des Cabris :** le prestataire doit réfléchir à une nouvelle solution d'intervention pour la réparation de la climatisation.

**Ascenseur :**

**L'Eperon :** il a été constaté des microcoupures d'EDF, qui met l'ascenseur en défaut. Toutefois, à tout disfonctionnement de celui-ci, prévenir l'ELD qui fera remonter le problème et qui permettra au technicien de venir réparer le réparer.

**Le Port et St Benoit :** l'ascenseur fait partie des parties communes du bâtiment, le propriétaire est informé du problème, et doit faire le nécessaire pour la réparation.

Le remplacement des fauteuils cassés et ou de leurs réparation, le marché est toujours en cours d'attribution ...

## Télétravail / Travail de proximité

Les décisions ont été envoyées le 05 juin. Si vous avez postulé et que vous n'avez pas eu de réponse, rapprochez-vous de votre manager.



## Recours Classification

L'ensemble des agents privés, ont été destinataire d'une notification de leur positionnement dans la nouvelle classification.

Si vous ne l'avez pas reçu d'ici le 30 juin, rapprochez-vous du service RH.

Si vous souhaitez, contester votre positionnement, une Commission Paritaire Locale de Recours Classification (CPLRC) aura lieu à la rentrée.

*Les RH communiqueront, prochainement sur les possibilités de faire un recours, avec les coordonnées de la boîte mail.*

**Prochaine réunion le mercredi 25 juillet**

Vos élus DP SNU

**Bruno Degearier, Anaïs Payet, Sybille Raveau, Daniel Robert, Laetitia Rubel, Rose Mouniama**